

Conseil exécutif

Quatre-vingt-dix-neuvième session
Samarkand (Ouzbékistan), 1-4 octobre 2014
Point b) de l'ordre du jour provisoire

CE/99/3(b)
Madrid, 12 août 2014
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général

Part I. Situation actuelle et activités

b) L'intégration du tourisme dans les priorités mondiales

I. Introduction

1. Ainsi qu'on peut le lire dans le *Livre blanc de l'OMT*, le développement du tourisme doit répondre aux défis du marché qui se posent sur le court terme et aux impératifs de développement durable à long terme ; ce besoin fondamental est au cœur du mandat de l'OMT et représente les deux piliers de son programme de travail : la compétitivité et la durabilité.
2. En outre, une des grandes priorités de l'OMT demeure de positionner la contribution du tourisme à la croissance économique, au développement social pour tous et à la durabilité environnementale dans les programmes d'action nationaux et internationaux.
3. Les pages qui suivent présentent les principales actions prévues ou récemment engagées par le Secrétariat pour relever le défi de l'intégration du tourisme dans les priorités mondiales et nationales.

II. Intégration du tourisme dans les priorités mondiales

4. La campagne ***Lettre ouverte OMT/WTTC sur les voyages et le tourisme*** va bon train. Cette campagne, initiative conjointe de l'OMT et du World Travel and Tourism Council (WTTC), comprend la remise d'une lettre ouverte aux chefs d'État et de gouvernement du monde entier pour les amener à reconnaître l'utilité du tourisme face à des problèmes que la planète connaît aujourd'hui, et à soutenir les politiques qui favorisent la croissance du secteur. Au cours de la période analysée, la Lettre ouverte a été présentée à quatre nouveaux pays – Angola, Bulgarie, Chili et Éthiopie – ce qui porte à 64 le nombre total de chefs d'État et de gouvernement qui l'ont reçue depuis février 2011.
5. Le Secrétariat continue de travailler avec le **système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux pour que le tourisme occupe une plus grande place dans les programmes de développement durable et d'aide au développement**. À cet égard, il importe de souligner l'engagement de l'OMT dans les domaines suivants :

Merci de recycler

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies



- a) le processus Rio+20, plus précisément au titre du **cadre décennal de programmation de modes de consommation et de production durables** : sachant que le tourisme durable faisait partie des cinq premiers programmes qui devaient être mis sur pied à l'intérieur de ce cadre, l'OMT continue de suivre de près le processus en cours visant à désigner un « acteur principal » pour élaborer le programme relatif au tourisme (voir le document CE/99/3(e)) ;
- b) les progrès en direction des **objectifs de développement durable de l'après-2015** : l'OMT participe activement au groupe de travail ouvert d'États membres constitué par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) pour formuler les objectifs de développement durable. En juillet 2014, et au terme de consultations et de négociations intensives, trois cibles de développement durable ont été incluses dans le projet de document actuel. La cible 8.9 sur la croissance économique (objectif 8), la cible 12.b sur les modes de consommation et de production durables (objectif 12) et la cible 14.7 sur les océans, les mers et les ressources marines (objectif 14). Le soutien apporté par les États membres pour que ces cibles fassent partie du document final revêt une grande importance (voir le document CE/99/3(e)) ;
- c) la promotion des liens entre **le tourisme et la culture** en étroite collaboration avec l'UNESCO. Les préparatifs de la **Conférence internationale OMT/UNESCO sur le tourisme et la culture**, qui se tiendra au Cambodge les 4 et 5 février 2015, sont bien avancés. Les États membres sont chaudement invités à participer à cette manifestation et à mobiliser leurs ministres de la culture et d'autres acteurs concernés pour qu'ils assistent à cet événement important ;
- d) le positionnement du tourisme dans le programme commercial par une présence de l'OMT à tire d'observateur au **Conseil du Cadre intégré renforcé (CIR)** ;
- e) la promotion du tourisme en tant qu'outil de développement dans le cadre du **Groupe de travail de l'OMT sur l'aide au développement** (voir le document CE/99/3(g)) et de la **première réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération au développement efficace** (Mexico, avril 2014) au cours de laquelle l'OMT, le Mexique, l'Afrique du Sud et le Comité directeur des Nations unies sur le tourisme pour le développement (CDTD) ont organisé une session de réflexion sur « le tourisme, moteur de la croissance et du développement » (voir le document CE/99/3(e)) ;
- f) **le tourisme et la sécurité**. L'OMT a participé pour la première fois à l'examen biennal, par l'AGNU, de la mise en œuvre de sa Stratégie antiterroriste, adoptée en 2006. À cette occasion, le Secrétaire général de l'OMT s'est adressé à l'AGNU, privilège accordé pour la première fois au directeur d'une agence spécialisée. L'OMT est également entrée au Comité de la protection des infrastructures touristiques critiques, qui relève de l'Équipe spéciale de la lutte contre le terrorisme (CTITF), laquelle est chargée de mettre en application la Stratégie antiterroriste sous l'égide de l'Assemblée générale (voir le document CE/99/3(e)) ;
- g) **le développement de la lutte contre les trafics**. L'OMT, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'UNESCO se sont unis pour lancer une campagne mondiale destinée à engager les voyageurs à soutenir la lutte contre plusieurs formes de trafic. La campagne, qui se déroulera jusqu'à la fin de 2014, a été présentée au secteur du tourisme lors de l'ITB (Berlin, Allemagne, mars 2014). Intitulée **Vos actes comptent – Soyez un voyageur responsable** (<http://www.bearesponsibletraveller.org>), elle a pour but de mieux faire connaître les produits et services illicites les plus courants auxquels les touristes peuvent être exposés pendant leurs voyages. La campagne, soutenue par Marriott International et Sabre Holdings, aide à reconnaître les éventuelles situations de traite d'êtres humains et de trafic de faune, de biens culturels, de drogues illicites et d'articles contrefaits, et elle encourage les voyageurs à s'investir

en consommant d'une manière responsable. Les États membres sont invités à se joindre à la campagne et à en faire la promotion à l'échelle nationale et auprès du secteur privé.

h) la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (PEID) (1^{er}-4 septembre 2014, Apia, Samoa). Dans le sillage des conférences organisées par l'OMT à l'île française de la Réunion (2013) et aux Bahamas (2014) sur le développement durable du tourisme, la participation de l'OMT à la conférence sur les PEID mettra en évidence la contribution du tourisme à un développement économique durable, à la lutte contre le réchauffement climatique, à la gestion des risques et à l'amélioration de l'accessibilité. Le dernier avant-projet de document final (intitulé « SAMOA Pathway ») comporte une partie importante sur le tourisme durable (voir le document CE/99/3(e)).

6. **Facilitation des voyages** : consciente du fait que, en augmentant la demande touristique, la facilitation des voyages peut se traduire par des retombées économiques non négligeables, l'OMT continue de travailler à l'assouplissement des formalités de visa. Pendant la période analysée, l'OMT a apporté son soutien aux États membres pour qu'ils fassent le point sur leur politique en matière de visas, et contribué à la rédaction du document du Forum économique mondial (WEF) intitulé *Smart Travel: Unlocking Economic Growth and Development through Travel Facilitation*. À l'appui du travail de mobilisation accompli par l'OMT et les États membres ont été produites les publications ci-dessous concernant la facilitation des voyages :

- Tourism Visa Openness Report (Rapport sur les signes d'ouverture concernant la délivrance de visas touristiques) ;
- The Impact of Visa Facilitation in the APEC Economies (Incidence de l'assouplissement des formalités de visa dans les économies de l'APEC) ;
- The Impact of Visa Facilitation in ASEAN Member States (Incidence de l'assouplissement des formalités de visa dans les États membres de l'ANASE) ;
- Impact of visa facilitation on job creation in the G20 economies (Incidence de l'assouplissement des formalités de visa sur la création d'emplois dans les économies du G20) ;
- Tourism Visa Openness Report for the Silk Road Countries (Rapport sur les signes d'ouverture concernant la délivrance de visas touristiques dans les pays de la Route de la soie).

7. **Fiscalité** : le Secrétariat continue de militer pour une fiscalité intelligente en sensibilisant les esprits à la nécessité d'évaluer l'incidence économique de l'augmentation ou de l'introduction de taxes sur les voyages et le tourisme. À ce chapitre, un modèle économétrique a été mis au point en collaboration avec le WTTC qui permettra de chiffrer les conséquences d'une modification de la politique fiscale dans le tourisme.

8. **Connectivité** : sachant que la moitié des touristes internationaux arrivent à leur destination en avion, le Secrétariat continue d'œuvrer en faveur d'une meilleure coordination entre les politiques du tourisme et du transport aérien. À cet égard, la première Conférence ministérielle OMT/OACI sur le tourisme et le transport aérien en Afrique se tiendra aux Seychelles du 13 au 15 octobre 2014 ; elle offrira l'occasion de débattre de questions clés concernant le développement du transport aérien et du tourisme dans la région, et d'entamer un dialogue entre les ministres du tourisme et des transports qui puisse être reproduit dans d'autres régions.

III. Suites à donner par le Conseil exécutif

9. Le Conseil exécutif est invité à :
 - a) Noter le travail accompli par le Secrétariat pour intégrer le tourisme dans les programmes d'action internationaux et nationaux ;
 - b) Féliciter les Membres qui ont approuvé la Lettre ouverte et encourager les autres à la faire ;
 - c) Encourager les États membres à œuvrer pour que le tourisme trouve toute sa place dans l'agenda international, notamment dans le cadre des initiatives de l'ONU en cours ;
 - d) Encourager les États membres à se joindre à la campagne de lutte contre les trafics OMT/ONUDC/UNESCO ; et
 - e) Encourager les États membres à prendre une part active aux conférences de l'OMT/OACI et de l'OMT/UNESCO.